





## LF Olik HM 46

### Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.
- Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

### 6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes et matériel de confinement

- Endiguer le liquide répandu

#### Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

#### Techniques inappropriées

- à l'eau

### 6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandation

- Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Aucune information disponible.

### 7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

### 7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 - Paramètres de contrôle

### 8.2 - Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



## LF Olik HM 46

- Gants de protection



- Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

- En cas de risque d'éclaboussures:  
Lunettes avec protections latérales

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	visqueux
Couleur	jaune clair	Odeur	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		> 225 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		> 320 °C	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		< 0,5 Pa	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		0,868 kg/l	
Solubilité (Eau)		insoluble	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		45 mm <sup>2</sup> /s < V < 47 mm <sup>2</sup> /s 40°C	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

#### 9.2 - Autres informations

Teneur en COV	0 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

- Viscosité cinématique à 100°C: 7mm<sup>2</sup>/s

## LF Olik HM 46

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

#### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

#### 10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

#### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

## LF Olik HM 46

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	> 100 mg/l Daphnia Magna 48h
LC50 96 hr fish	> 100 mg/l
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### 12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Biodégradable.

#### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

#### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

- Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

#### 12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## LF Olik HM 46

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

<u>Méthodes de traitement des déchets</u>	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. - Produit en l'état : mise en décharge agréée des déchets de produits. Le produit peut être incinéré.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Aucune information disponible.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Code EUral 13 08 99 huiles usagées non spécifiées ailleurs. La classification des déchets non spécifiées par ailleurs

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 - Numéro ONU

Non applicable

#### 14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

#### 14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

#### 14.4 - Groupe d'emballage

#### 14.5 - Dangers pour l'environnement

#### 14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates                      Aucun

Substances Annex XIV                      Aucun

Substances Annex XVII                      Aucun

Teneur en COV                                      0 %

Dispositions communautaires en matière de sécurité, de santé et d'environnement, lois nationales                      Code de la Sécurité Sociale - Article L.461-6, annexe A, No. 601-15. Code du travail - Surveillance médicale renforcée : Articles R.4624-19 et R.4624-20, décret 2008-244 du 7.3.2008. France – INRS : Maladies Professionnelles – Tableau des maladies professionnelles: 36

#### 15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit                      - Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

versions de la FDS

## LF Olik HM 46

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	09/01/2020	

### Textes des phrases réglementaires

Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

\*\*\* \*\*